

Gespa : rétrospective annuelle de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives

L'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) assume depuis 2019 la fonction de plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives et agit comme bureau de communication dans ledit domaine. Dans un rapport annuel, elle fournit un aperçu des signalements reçus et du fonctionnement du bureau de communication. La Gespa a publié aujourd'hui son rapport sur 2021, une année à nouveau marquée par la pandémie ainsi que par deux grands événements sportifs.

L'année dernière, la Gespa a reçu un total de 157 signalements d'activités suspectes en lien avec 138 compétitions, des chiffres à nouveau en hausse par rapport à l'exercice précédent (2020 : 125 signalements concernant 97 compétitions). Cette augmentation s'explique en premier lieu par l'allègement des restrictions dictées par la pandémie dans le domaine sportif. Pour autant, le nombre de signalements n'a pas encore atteint le niveau d'avant-pandémie.

Deux grands événements sportifs se sont déroulés au cours de l'année sous revue: le Championnat d'Europe de football et les Jeux Olympiques. Ces deux manifestations se déroulent sous le regard d'un large public et sont étroitement surveillées, ce qui atténue le risque de manipulation. Néanmoins, la très vaste majorité des signalements d'activités suspectes a concerné le football, l'an dernier également. Générant de loin le plus gros volume de paris à travers le monde, ce sport est en toute logique lourdement touché par les manipulations. Tant la Fédération internationale de football (FIFA) que l'Union des associations européennes de football (UEFA) ont collaboré activement et en toute transparence avec la Gespa et signalé des cas suspects. Les compétitions olympiques, elles, génèrent des chiffres d'affaires sensiblement moins élevés que les grands événements footballistiques. On relèvera toutefois que le Comité International Olympique (CIO) n'a communiqué aucun cas suspect concret alors même que 2021 était une année olympique.

Sur la base de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin), les États aussi s'échangent des informations. L'an dernier, la Gespa a joué un rôle central au sein de ce dispositif puisqu'elle a communiqué 65 cas suspects à ses partenaires étrangers, plus que toute autre plateforme nationale.

Berne, le 10 mai 2022

La rétrospective annuelle de la plateforme nationale peut être téléchargée sur le site www.gespa.ch.
Pour tout renseignement téléphonique :
Patrik Eichenberger (d), membre de la direction
Pascal Philipona (f), membre de la direction
Tél. 031 313 13 03